

LES FONDAMENTAUX DE LA FINANCE DURABLE

1 jour

COMMENT BIEN CERNER L'ÉCOSYSTÈME DE LA FINANCE DURABLE ?

PROGRAMME DE LA FORMATION

DÉFINITIONS ET GÉNÉRALITÉS

- › Evolution du marché depuis 2015, place de l'Europe et de la France sur le marché de la finance durable et perception des ménages face à l'investissement durable
 - Chiffres clés et résultats d'études menées par OpinionWay en 2021
- › Développement durable, finance durable, ISR, investissement vert, finance solidaire, microcrédit, critères ESG, RSE et greenwashing
 - Définitions des termes
- › Panorama des professions assujetties aux obligations : calendrier des obligations imposées aux acteurs du monde de la finance
- › Risques encourus : physique, de transition, de réglementation, financier et de réputation

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- › Principales orientations au niveau international
 - Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques, ODD, protocole de Kyoto, COP 21- Accord de Paris et principes for responsible investment (PRI)
- › Cadre réglementaire européen
 - NFRD, Écolabel, règlement Benchmark, Taxonomy, SFDR, actes délégués MIF II/DDA et UCITS/AIFM
- › Cadre réglementaire français
 - Taxe carbone, loi sur La transition énergétique, loi énergie climat, loi PACTE, doctrine AMF 2020-03 et rôles de l'AMF/ACPR/Trésor (commission climat et finance durable) et de l'Ademe

INTÉGRATION DES CRITÈRES EXTRA-FINANCIER DANS LA GESTION D'ACTIFS

- › Intégration des critères ESG, la notion de matérialité et les stratégies d'investissement
- › Notation extra-financière
 - Agences, critères d'exclusion, ratios et indices
- › Fonds ISR
 - Etat du marché, engagement actionnarial, PERCOL, produits immobilier et label ISR
- › Fonds verts
 - Etat du marché, green bonds, blue bonds et label Greenfin
- › Finance solidaire
 - Etat du marché, périmètre et produits, label finansol, agrément ESUS et architecture 90/100

LIEN ENTRE RSE ET FINANCE DURABLE

- › Réglementation
 - Loi PACTE, articles n°1833 et 1835 du code civil
- › Reporting DPEF
 - Seuils et indicateurs de performance
- › Sept thématiques centrales de la norme ISO 26 000
- › Lien avec l'ISR

QUIZ DE VALIDATION EN FIN DE FORMATION

OBJECTIFS

Évaluation des critères ESG
Étude d'un fonds labellisé ISR
Évaluation d'une situation de green-washing
Cas d'une gestion de portefeuille

LES PLUS DE CETTE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Analyste Conformité et Contrôle Permanent
Gestionnaire Juriste
Formation à destination des acteurs du secteur bancaire et financier : analystes financiers, gérants d'actifs, chefs de projet RSE, responsables de service conformité et juridique, commerciaux et gestionnaires de risques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

Participant(e)

 Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

.....

Formation choisie

Titre
Référence.....
Dates
Lieu
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :
 Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire)
Code APE / NAF N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

 Mme M. Nom Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe) E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....
.....
Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser
.....
.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

 OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

 CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO
Numéro de prise en charge
Adresse de votre OPCO
.....
Code postal | | | | |
Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :	Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :	

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/